

Macro-algues : pour une gestion durable de la filière

par Katia Frangoudes et Céline Jacob

Sur les 390 000 tonnes de macro-algues récoltées en Europe, 60 000 le sont en France, en Bretagne. Deux scientifiques de l'Université de Bretagne occidentale présentent le projet Netalgae et plaident pour une gestion plus rigoureuse de cette ressource naturelle. Katia Frangoudes est chercheuse à l'UBO (UMR Amure) et Céline Jacob est ingénieure de recherche dans la même unité.

Le projet Netalgae vise à mettre en réseau les acteurs européens du secteur des macro-algues (récoltants, algoculteurs, entreprises de transformation, organismes de recherche, gestionnaires, administrations, ONG) afin de promouvoir le développement durable de cette filière en Europe. Financé par le Fond européen de développement régional - Espace Atlantique, Programme Irb - le projet rassemble les pays suivants : Irlande, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Norvège et France (Smei, Université de Brest et Agrocampus Ouest).

Dans le cadre de Netalgae, un état des lieux du secteur des macro-algues a été réalisé, portant sur l'histoire de l'activité, les techniques de récolte, les réglementations, la gestion des ressources, les modes de valorisation des algues, l'algoculture et les aspects socio-économiques de la filière.

60 000 TONNES RÉCOLTÉES EN FRANCE

La production européenne d'algues était, jusqu'en 2000, stabilisée autour de 390 000 tonnes (source FAO) mais depuis elle n'a cessé de diminuer, du fait notamment des déplacements d'entreprises de transformation vers des pays tiers et de l'arrêt ou de la diminution de l'activité pour des raisons de protection de l'environnement. Le secteur européen des macro-algues est essentiellement basé sur la récolte de ressources sauvages.

Les macro-algues fraîches sont principalement destinées à la fabrication d'hydrocolloïdes, d'engrais, de produits à destination de l'alimentation humaine ou animale. En France, la majorité des industries de transformation

est localisée en Bretagne, à proximité des sites de production. En France, la récolte est estimée à 60 000 tonnes (2010) et provient majoritairement de Bretagne.

En dehors de leur usage industriel, les macro-algues jouent un rôle crucial en termes de biodiversité. Par exemple, la productivité des forêts de laminaires rivalise avec celle des systèmes terrestres les plus productifs et elles constituent un habitat pour de nombreuses espèces d'intérêt pour la pêche.

L'importance écologique de ces milieux appelle à une exploitation durable des ressources algales. Ainsi, un guide de bonnes pratiques pour une gestion et une culture durable des macro-algues a été établi dans le cadre du projet Netalgae afin de promouvoir un équilibre entre les dimensions environnementale, économique et sociale.

► **La récolte des macro-algues : espèces et techniques utilisées.** Les espèces principalement récoltées en termes de volume et de valeur commerciale sont *L. digitata*, *L. hyperborea* et *A. nodosum*, espèces prélevées mécaniquement par bateau en France et en Norvège. *A. nodosum* est aussi récolté par bateau en Norvège mais manuellement en France et en Irlande. La coupe mécanisée à partir d'un navire de pêche est aussi pratiquée aux Asturies pour la récolte des *G. saxipetalae*. Toutes les autres espèces sont récoltées manuellement à pied (France, Irlande, Espagne) ou en plongée (Portugal). En Norvège, la récolte manuelle n'est pas pratiquée et au Royaume-Uni, la récolte commerciale des macro-algues n'est plus réalisée.

En France, *L. digitata* est récoltée à l'aide d'un bateau



Dans le cadre du projet Netalgae, présenté par Katia Frangoudes (à gauche) et Céline Jacob, un état des lieux du secteur des macro-algues a été réalisé.

équipé d'un scoubidou, sorte de crochet qui tourne autour de lui-même et extirpe *L. digitata*. *L. hyperborea*, au départ récoltée de manière expérimentale, est aujourd'hui récoltée de manière régulière à partir d'un bateau équipé d'un peigne similaire à celui utilisé en Norvège. La récolte manuelle des algues de rive se fait, quant à elle, à pied, de la côte par le ramassage d'algues échouées ou coupées.

► **La gestion de l'activité de récolte.** Dans les pays étudiés, la récolte des algues est réalisée soit par des récoltants individuels, soit par les industries de transformation. Partout l'activité est réglementée à l'aide de divers outils : licences, quotas, quotas individuels mais aussi taille minimale et système de rotation. Ces réglementations sont mises en place soit par l'administration en charge de la pêche soit par les organisations de pêcheurs ou récoltants à pieds et validées par les autorités publiques (France, Espagne). En Norvège, deux industries de transformation exploitent les champs d'algues, et les volumes débarqués sont fixés par ces industries sur la base de leurs besoins et de la disponibilité de la ressource.

À partir des régimes de gestion étudiés, le projet Netalgae a émis plusieurs propositions visant à encourager une exploitation durable des ressources

algales. Tout d'abord, l'évaluation de la biomasse algale doit être réalisée par des instituts de recherche indépendants des récoltants ou des industries de transformation. Ensuite, le volume total récolté devrait être défini en accord avec la disponibilité des ressources algales. Enfin, les récoltants devraient tenir des fiches précisant les espèces récoltées, les quantités, les techniques utilisées, les périodes et les zones de récolte pour faciliter le suivi de l'activité par les autorités.

STATUT SOCIAL POUR LES RÉCOLTANTS

► **Le statut des récoltants.** Au cours du projet Netalgae, l'existence de plusieurs statuts sociaux des récoltants d'algues a été constatée. En France et en Espagne, les récoltants opérant à partir d'un navire ont le statut de pêcheur. En Norvège, les récoltants embarqués peuvent être soit des employés des usines de transformation soit des travailleurs indépendants. Toutefois, si la situation des récoltants embarqués est

claire, ce n'est pas le cas des récoltants à pied : si certains récoltants à pied optent pour le statut de pêcheurs ou d'agriculteurs, d'autres n'ont aucun statut.

Le métier de récoltant à pied apparaît alors comme un métier non reconnu et donc sans avenir professionnel. Pourtant différents exemples en provenance d'Europe (pêcheuses à pieds de coquillage en Galice) montrent que la professionnalisation d'un métier passe par le choix d'un statut social qui permet l'accès aux droits sociaux (santé, retraite et formation professionnelle). C'est pourquoi le projet Netalgae plaide pour la mise en place d'un statut social pour les récoltants dans les pays où il n'y en a pas, ou une incitation à opter pour l'un des statuts existants.

► **La culture des macro-algues encore peu répandue en Europe.** La culture des macro-algues n'est pratiquée qu'en Bretagne (*Undaria pinnatifida*) et en Galice (*Saccharina latissima*) et sur base expérimentale en Irlande, aux Asturies et en Norvège.

Infos pratiques : Netalgae propose aux acteurs de la filière algues de développer des relations sur l'ensemble de la façade atlantique européenne en s'inscrivant sur le portail web du site (<http://www.netalgae.eu>). Le 25 septembre à Océanopolis, à Brest : atelier de travail sur « La filière algues : enjeux, projets et perspectives » ; 6 et 7 novembre à San Sebastián (Espagne) : congrès international sur « le secteur européen des macro-algues : état actuel et perspectives futures ».



Le projet Netalgae plaide pour la mise en place d'un statut social pour les récoltants dans les pays où il n'y en a pas.